

DEMANDE D'AUTORISATION DE RENCONTRES LOISIRS 2019/2020

Association recevante déclaratrice de la demande:

NOM : Club d'affiliation FFR Nom et n° :

Association visiteuse :

NOM: Club d'affiliation FFR Nom et n° :

Date et heure de la rencontre :

Terrain :

Correspondant responsable de la demande :

Date :

Nom et signature :

Cachet de l'association :

Rappel : Toute demande doit être transmise à la Commission des épreuves au moins 10 jours avant la rencontre via l'adresse de la Ligue 2002B@ffr.fr

Les rencontres seront enregistrées sur le logiciel Ovale via les codes des clubs d'affiliations. Vous pourrez en prendre connaissance via l'application FFR. La validation de cette demande pourra entraîner une désignation d'arbitre dans le cas d'une demande spécifique et de disponibilité des officiels.

Une rencontre se joue entre deux équipes et doit obligatoirement être déclarée et validée par la Ligue afin que les participants soient assurés. Ce document n'est pas valable pour les demandes de matchs amicaux contre des équipes étrangères (contacter la Ligue dans ce cas précis)

Validation de la rencontre

Accordée

Sous réserve du respect des conditions définies dans les règlements généraux de la FFR et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Chaque participant à la rencontre devra être affilié (licence FFR) pour la saison en cours.

Refusée

Motif :

Date :

Signature du Secrétaire Général ou de son délégué :

cachet :

DEMANDE D'AUTORISATION DE RENCONTRES LOISIRS 2019/2020

DEMANDE SPECIFIQUE D'ARBITRE RENCONTRES LOISIRS

Suite à ma demande d'autorisation ci-dessus :

Je souhaiterais une désignation d'un arbitre officiel.

L'indemnité d'arbitrage correspondra au règlement financier de la Ligue Régionale.

Je souhaiterais la désignation d'un Arbitre officiel sympathisant de notre association (si disponible et d'accord) ; les modalités seront vues avec lui.

Nom et prénom de l'arbitre envisagé :

Signature et cachet :